

CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE
NOUS, ON LA DÉFEND !



INFO LUTTES RÉFORME SNCF

N°46

Montreuil, le 22 juin 2018

Les chiffres du jour

- **300**, c'est le nombre de cheminots qui ont manifesté entre Orléans et les Aubrais le 22 juin ;
- **150**, c'est le nombre de cheminots qui ont interpellé la DR à Rennes afin que leur soit rendu l'argent indûment prélevé ;
- **171**, c'est le nombre de cheminots présents à l'AG de Saint-Jean-de-Luz, le 22 juin.

La hausse du nombre de grévistes dans les prochaines séquences est une nécessité afin de peser lourdement sur les négociations que nous devons imposer tant vis-à-vis du Gouvernement, du patronat ferroviaire, que de la direction d'entreprise.

La SNCF, certains veulent la descendre, NOUS on continue de la défendre !



Nîmes, le 22 juin 2018

COMBATIFS ET UNIS !

La décision du tribunal de Bobigny nous conforte dans la stratégie de grève que nous avons initiée. Elle est une claque sèche infligée à la direction SNCF, qui est contrainte de rembourser les cheminots des sommes indûment prélevées. Dès à présent, allons chercher l'argent qu'elle nous doit sans attendre la feuille de paie de juillet.

La presse de droite peut tenter de prendre à témoin ses lecteurs quant à la légitimité d'une décision rendue par la justice, il n'en demeure pas moins que la direction SNCF est condamnée.

Cette décision positive doit nous pousser à maintenir la mobilisation y compris au-delà du 28 juin. Toutes les raisons de se battre demeurent.

Ainsi, si les organisations syndicales peuvent parfois avoir des différences d'appréciations sur la manière de poursuivre la lutte, elles restent, pour l'heure, alignées sur le fond à l'appui des résultats du **Vot'action** puisque 95 % des cheminots ont considéré, quel que soit leur collègue, que le pacte ferroviaire était mauvais.

Les questions essentielles, notamment portées dans les 8 points de la plateforme unitaire, restent d'actualité. Parmi elles :

- Comment les annonces sur la **reprise partielle de la dette** se traduisent-elles concrètement ? Quel en sera le retour pour les cheminots, pour les usagers ?
- Quels **financements pérennes** pour le service public ferroviaire sont envisagés, notamment sur la base des propositions concrètes formulées par la CGT ?
- Le Gouvernement entend-il stopper le bras dévastateur de la SNCF concernant la **casse du fret** ? Que propose-t-il pour remettre cette activité majeure de l'entreprise au cœur du **développement du service public ferroviaire** ?



- Quelles décisions sont prises afin d'améliorer la production ferroviaire mise à mal par la gestion par activité, initiée par la direction SNCF ?
- Quelles décisions fermes et durables sont prises afin de réinternaliser les charges au sein de la SNCF ?
- Quels éléments significatifs et probants, en dehors du dogme libéral, permettent de justifier l'ouverture à la concurrence et le calendrier annoncé, alors que nous persistons à dire qu'elle n'est ni obligatoire, ni utile.
- Pourquoi le Gouvernement ne fournit toujours pas une étude d'impact sur le prétendu coût du statut qui, selon le président Macron, était estimé à 700 millions d'euros avant que la direction de la SNCF ne l'estime finalement qu'à 10 millions d'euros par an ?
- Quelles sont les garanties sur la pérennisation des droits pour les cheminots actifs, retraités et leurs ayants-droit ?
- Quels sont les engagements pris afin d'avoir des garanties collectives de haut niveau pour l'ensemble de la branche ferroviaire dans le cadre de la CCN ?

Toutes ces questions (la liste n'est pas exhaustive) restent en suspens. Des réponses doivent y être apportées et ce malgré le vote de la loi qui ne règle pas l'ensemble des aspects de la réforme, loin s'en faut.

Il convient donc de poursuivre le mouvement avec force et conviction.

TOUS EN GRÈVE LES 27 ET 28 JUIN !



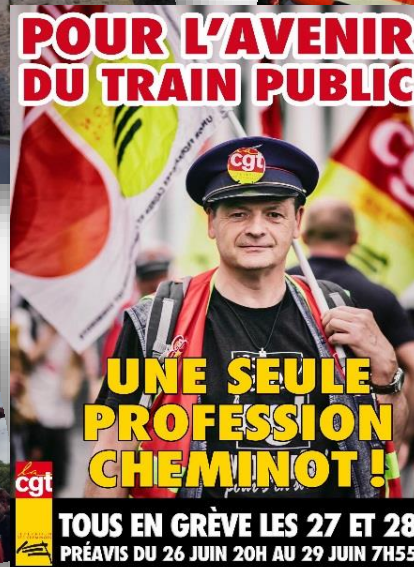
Boulogne, juin 2018



Belfort, le 22 juin 2018



St Jean-de-Luz, le 22 juin



Tours, le 22 juin 2018



En route vers la 18^e séquence !

Prochain préavis unitaire du 26 juin 20h00 au 29 juin 07h55.

FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

Nom :
 Prénom :
 Adresse :

 Fonction :
 Grade :
 Position de rémunération :
 Etablissement :
 Tél :
 E-mail :



J'ADHÈRE À LA CGT

FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS
 263, Rue de Paris - Case 546
 93 515 MONTREUIL Cedex
 Tél : 01 55 82 84 40
 orga@cheminotcgt.fr
 www.cheminotcgt.fr

BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
 « Que fait la CGT ? »
 FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :
 Syndicat : Tél :
 Nom du contact :
 Nom du syndiqué :

